

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU **Samedi 1^{er} juin 2019**

Le samedi premier juin deux mille dix-neuf, au Conseil départemental des Bouches-Du-Rhône, 52 av. Saint-Just, à Marseille, quinze heures trente, les adhérents de l'association nationale se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du président, adressée par la secrétaire générale, conformément aux statuts.

Le président du Refuge, Nicolas NOGUIER, ouvre la séance.

Nicolas NOGUIER : Bonjour à toutes et à tous. Merci pour votre présence à l'occasion de cette assemblée générale ordinaire de l'association nationale Le Refuge. C'est une assemblée générale qui se place à la suite du Séminaire nationale 2019 des délégués et délégués adjoints durant lequel nous avons eu l'occasion de passer deux jours de cohésion et d'échanges, dans une très bonne ambiance. C'était un séminaire qui a montré toute la force du Refuge au niveau national ; c'était beau de voir les représentants des délégations de tous les Refuge en France pour échanger ensemble. C'était une très belle dynamique, qui pousse encore plus Le Refuge vers le haut. Merci à la délégation des Bouches-du-Rhône qui nous a accueillis. A Marina DUPOUEY, la déléguée départementale et à Sébastien MOULLET, chargé des relations publiques, qui a organisé ce séminaire et cette assemblée générale. Je remercie Laurent MARTIN qui est le Commissaire Aux Comptes (CAC) de l'association, et qui nous honore de sa présence tous les ans en assemblée. Je remercie les représentants du Don en confiance, Théophile RIETSCH et Jean-Louis MIGNOTTE qui sont présents aujourd'hui en observateurs ; cela signifie qu'ils ne participeront pas au vote mais vont observer comment se déroule cette assemblée générale. Avant de commencer, je précise que la séance sera enregistrée, pour que vous le sachiez quand il y aura des interventions. Je vais laisser la parole à Sébastien MOULLET.

Sébastien MOULLET : Bonjour à tout le monde et bienvenue à l'assemblée générale 2019. Je suis ravi de vous accueillir au sein du Conseil départemental. Je voudrais commencer par remercier Madame La Présidente du Conseil Départemental, Martine VASSAL, qui nous a permis de tenir cette assemblée générale dans la salle des séances publiques. Madame La Présidente ne pouvant pas être là, je vous prie de bien vouloir l'excuser car elle est retenue sur un autre événement; de

même que Madame Sylvie CARREGA, conseillère départementale en charge de la lutte contre les discriminations au sein du département, retenu également sur un autre évènement. Je voudrais également les remercier pour ce que le Département fait pour la lutte contre la haine anti LGBT. Très prochainement, nous aurons une maison de lutte contre les discriminations qui sera installée dans Marseille ; toutes les associations LGBTQI, dont Le Refuge fait partie, pourront accueillir leur public lors de permanences, de conférences, d'événements réguliers, etc. Je souhaite également remercier Madame CARREGA pour plusieurs raisons. La première, c'est pour la création du Conseil d'Orientation pour la Lutte contre les Discriminations (COLD) avec 3 axes : l'égalité Femmes/Hommes, le harcèlement scolaire et la lutte contre l'homophobie, qui va permettre la création de cette maison de lutte contre les discriminations. La deuxième, c'est pour l'aide qu'elle apporte à notre délégation; il y a l'aide financière (puisque le CD13 financent fortement nos actions) mais aussi pour le soutien qu'elle nous apporte régulièrement comme lorsque nous avons subi l'agression à Marseille, le 6 août 2018 ; le CD13 a financé la sécurisation des logements des jeunes avec le blindage de la porte d'entrée et l'installation de caméras mais va également nous financer des locaux d'accueil de jour pour que les jeunes puissent être le plus en sécurité possible. Encore un grand merci aux élus du Conseil départemental pour leur soutien.

Nicolas NOGUIER

Merci beaucoup. Je précise que nous sommes **87** membres présents ou représentés aujourd'hui. Nous n'avons pas d'obligation de quorum dans les statuts, l'assemblée générale peut donc délibérer. Vous avez tous reçu l'ordre du jour, le CAC a bien été convoqué puisqu'il est présent ; le Grand Livre de l'association et tous les comptes ont été mis à votre disposition. Ils sont disposés sur le bureau. Je vais vous relire l'ordre du jour :

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire**
- 2. Vote du budget triennal de l'exercice 2018**
- 3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au conseil d'administration**
- 4. Affectation du résultat de l'exercice 2018**
- 5. Lecture et adoption du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport financier de l'association**
- 6. Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard**

7. Résolution sur la fixation du montant de l'adhésion annuelle

8. Validation des délégations existantes

9. Questions diverses

Nicolas NOGUIER : Il y a aussi un point qui n'est pas mentionné sur l'ordre du jour et pour qui je vais vous demander de le rajouter. Vous avez reçu les documents relatifs à l'acquisition de biens ; il y a un article des statuts qui nous demande de valider les acquisitions immobilières en assemblée générale. Or nous avons fait 5 acquisitions, c'est pourquoi nous demandons de rajouter le point :

Validation des acquisitions immobilières du Refuge

Nombre de votants : 87

POUR : 87

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Nicolas NOGUIER : Je propose que la secrétaire de séance soit Marie-Claude FARCY

Nombre de votants : 87

POUR : 87

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Marie-Claude FARCY est désignée Secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Lecture et adoption du PV de la précédente AGO (à Nice) par MC FARCY

Nombre de votants : 87

POUR : 87

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le procès-verbal est validé à l'unanimité

2. Vote du budget triennal – exercice 2019 – 2020 – 2021, présentation par Frédéric GAL

Frédéric GAL : concernant ce vote du budget triennal, je rappelle que chaque année c'était un budget (annuel) que nous faisons voter ; cette année, nous faisons voter un budget triennal puisque l'idée de la Fondation qui a été annoncée nous a permis de préparer le budget sur 3 ans. Avant de lire ce budget-là, j'aimerais en profiter pour

remercier tous mes camarades délégués que je vois devant moi pour avoir passé deux jours intenses de réflexion, d'échanges et d'élaboration d'un projet éducatif. Ils ne sont pas tous là, certains sont partis, mais ça été deux jours formidables, tant par l'ambiance que les échanges. Je vous remercie encore.

Quant au budget, nous avons fait cela sur 3 ans ; (*cf. le document*) vous avez une première colonne 2018, puis l'élaboration pour 2019, 2020 et 2021. Ça va donc en augmentant, puisque l'idée est de monter en croissance tant au niveau des dons que des dépenses (de façon rationalisée en fonction de nos besoins). Nous avons quand même gardé l'idée du budget prévisionnel même si c'est surtout une feuille de route budgétaire. Cela veut dire que l'on va devoir s'y conformer, même si parfois il faudra prévoir plus. Par exemple, en frais d'hébergement pour la délégation de Marseille, on va devoir prévoir des hébergements qui forcément vont faire rentrer plus d'argent ; mais à l'époque, nous n'avions pas cette perspective des appartements.

Il y a une augmentation de la part du financement privé ; d'une part c'est une obligation en tant qu'association reconnue d'utilité publique d'avoir un financement privé plus important ; nous sommes aussi dans cette idée de solliciter et renforcer les financements privés. Comme quand on a démarché grâce à ONG CONSEIL, par exemple, qui est le don dans la rue ; l'idée est donc d'augmenter cette part, comme de solliciter les entreprises privées à donner encore plus.

Je remercie également Pascal PETIT, qui est administrateur, et est aussi réalisateur des clips du Refuge ; il a travaillé sur les legs car on est dans l'idée de développer cette perspective.

Pour donner quelques grands éléments : certaines structures, comme Randstad notamment restent toujours du même montant puisque c'est le financement du concours que nous portons.

Les financements des mairies, conseils départementaux sont plutôt à la baisse sauf sur ce qui concerne les ALT pour la prise en charge d'une partie du montant des appartements.

Pour les événements pro Refuge, nous sommes en augmentation. Pour les micros dons, nous sommes aussi en augmentation importante ; les dons et les legs sont les plus importants. Cette évolution prévisionnelle a été vue et actée par le ministère de l'Intérieur dans le cadre de la création de la Fondation.

On est donc globalement dans une augmentation du budget de la structure.

QUESTIONS :

Stéphanie CAPDEVILLE : concernant les cases 75, pourquoi 0 « adhésions et cotisations » y a-t'il un montant en 2018 et sur les années suivantes, il y a un 0 ? Par contre, il y a une très forte augmentation des dons et des legs. Vous êtes optimistes, mais sur quelles bases ?

Frédéric GAL : initialement, en 2018, nous avons mis « adhésions et cotisations » ensemble. A partir du moment où l'on souhaite devenir Fondation, nous n'avons plus d'adhérents. De ce fait, les adhésions sont reportées sur les dons. Nous optimisons car nous espérons effectivement avoir plus de finances : mais ce seront des dons obligatoirement. Et nous effectivement en augmentation car avec le don d'ONG CONSEIL qui va dans la rue à la rencontre des personnes pour récupérer de l'argent, on est sur une augmentation prévisible via ces démarchages ; en terme de villes, car on espère en faire plus, et aussi en terme de masse financière.

Nombre de votants : 87

POUR : 87

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le budget triennal est validé à l'unanimité

3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 – Quitus donné au CA

Nicolas NOGUIER : pour ce qui concerne le bilan 2018, le compte de résultat 2018, je vais laisser la parole tout d'abord à Cathy BRANDWYCK, trésorière de l'association, qui va nous lire le rapport financier, puis Frédéric GAL reviendra plus en détail sur les comptes.

Lecture du rapport financier par Cathy BRANDWYCK (*cf. rapport financier joint*)

Merci Cathy pour cette présentation du rapport financier ; nous le passerons au vote dans le point suivant. Par rapport au bilan de l'association (actif et passif 2018) avez-vous des questions, d'autant que vous avez reçu ces documents également ? On est là pour y répondre.

Frédéric GAL : il s'agit du petit livret qui détaille les chiffres qui viennent de vous être donnés par Cathy BRANDWYCK.

Nicolas NOGUIER : avant de passer au vote, on va poursuivre par le compte de résultat 2018. Là aussi, si vous avez des questions, nous sommes là pour y répondre.

Frédéric GAL : Le compte de résultat apparaît à la page 9 du livret pour ce qui concerne les subventions. Globalement on a une augmentation ; les plus gros postes sont les subventions. Certaines subventions ne sont plus là, comme les réserves parlementaires qui ont été supprimées, ce qui a posé quelques soucis. Il a fallu faire autrement. D'autres subventions dans certaines villes n'ont pas été renouvelées. Parmi les subventions qui sont arrivées cette année, on a d'autres villes, des interventions en milieu scolaire, etc. ; et la grosse rentrée financière concerne le ministère de l'Intérieur dans le cadre de l'aide aux migrants (que nous n'avions pas eu les années précédentes).

A la page 10, nous avons les réserves cantonales, les produits privés comme les participations pour les hébergements, avec 60% d'augmentation. C'est une bonne chose car ça veut dire que les jeunes peuvent payer ; et qu'en terme éducatif on est vraiment dans une démarche de gestion et d'activité concrète ; nous restons dans un cadre éducatif, et non pas dans le cadre d'un hébergement gratuit, ce qui n'est pas l'objet.

Pour le mécénat d'entreprise, il y a une baisse mais qui est compensée par d'autres éléments notamment par le diner de charité, des gains de jeux de télévision, les dons dans la rue ou par internet, le crowdfunding, etc.

Dans les produits d'exploitation, on est sur une augmentation importante et qui concerne des actions très précises : il y a les charges inhérentes aux délégations (électricité, gaz, etc.) mais aussi avec l'obtention de locaux d'accueil de jour ; puisque c'est notre volonté que chaque délégation est un accueil de jour, ce qui forcément est impactant dans le budget. L'aide alimentaire a également augmenté et s'explique car de plus en plus de jeunes sont hébergés. On essaie dans la mesure du possible de privilégier les solutions moins coûteuses que ce soit avec les Restos du cœur ou de collectes dans les magasins.

Il y a aussi une baisse des aides faites aux jeunes ; une aide aux transports qui a augmenté car beaucoup de jeunes doivent pouvoir se déplacer pour faire leurs démarches. On a beaucoup de frais de déplacement pour une raison simple : dans cet item, en 2018 on n'a pas différencié les déplacements dans le cadre de l'action des délégués ou dans le cadre de l'accompagnement spécifiques des jeunes. Ce qui ne sera pas le cas pour 2019 où ça sera beaucoup plus clair, à ce niveau-là.

Parmi les postes de dépenses, on encourage l'équipement dans les appartements pour un hébergement de qualité, tout comme pouvoir refaire des travaux car c'est important que le cadre que l'on propose soit à la hauteur.

Pour les salaires aussi, qui sont en augmentation mais de peu qui coïncide avec une revalorisation des salaires pour certains.

Nicolas NOGUIER : s'il n'y a pas de question je vais laisser la parole à Monsieur MARTIN, Commissaire aux comptes.

Laurent MARTIN : Comme tous les ans, je vous fais grâce de la lecture *in extenso* des rapports qui sont une lecture très technique qui décrit de façon globale en quoi consiste la mission du Commissaire aux comptes. Et surtout si il certifie et s'il émet des réserves et fait des observations. Je vous rappelle qu'il y a deux types de rapport : un rapport sur les comptes annuels qui donne l'opinion du CAC, et je vous donne la réponse : c'est une certification sans réserve. Si je peux faire un descriptif extrêmement rapide, l'association se professionnalise en termes d'organisation, de traçabilité financière. Tous les ans un peu plus et un peu mieux. Les évolutions vont dans le bon sens même si on partait déjà d'un niveau de très bonne qualité. Mais il y a des progrès qui sont encore faits ; il y a une véritable démarche de qualité de la part de la gouvernance et aussi des délégués. Il y a peut-être des améliorations à faire sur les calculs de fin de caisse en fin d'exercice. Mais à ce niveau, ce n'est pas très grave.

Donc Certification sans réserve mais je vais faire une observation puisque vous savez sans doute que l'association Le Refuge est en train de faire une démarche de qualification auprès de l'association Don en confiance, dont nous avons deux représentants ici. Et qui nous ont fait une remarque puisque le Compte Emploi Ressources doit normalement figurer dans les comptes annuels ; ils n'y figurent pas parce que nous avons été pris par le temps. Ce Compte Emploi Ressource, c'est une extraction de ce qui est déjà dans les comptes et qui ne concerne que l'activité de générosité publique. En fait, on extrait de tous ces comptes, les entrées et sorties qui concernent la générosité publiques (dons et legs) et comment ils sont affectés. Pour l'année prochaine, l'on sait que nous aurons une étape de qualité à franchir.

Ce CER sera communiqué comme il l'a été l'année dernière. Je le certifie puis il est mis en ligne sur le site de l'association. Il est communiqué aussi au Ministère, c'est juste un problème de retard et pas un problème de fond.

Pour l'autre rapport sur les conventions règlementées je vous rappelle encore une fois que mon rôle est juste de vous communiquer ces conventions et pas de porter de jugement de valeur. C'est à vous à porter un jugement et c'est justement pour cela que vous votez. Si vous trouvez par exemple la rémunération de Frédéric Gal excessive, c'est le moment de le dire. Je ne le vise pas en particulier, c'est vraiment un exemple.

- **Conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard**

Pour le rapport sur les 3 conventions réglementées au titre de l'année 2018, elles concernent les rémunérations de Frédéric GAL, en tant que directeur général, 44025 €, pour Véronique LESAGE en tant que responsable de la ligne d'urgence et administratrice 24086 € et Steven KUZAN, coordinateur de la délégation de Guyane, 7150€.

On a légèrement modifié l'ordre du jour, de façon à ce que vous puissiez avoir entendu les rapports du Commissaire Aux Comptes avant de vous positionner lors de l'approbation des comptes annuels. Il nous paraît plus clair que vous ayez entendu ces rapports avant de voter. Je suis à votre disposition si vous avez des questions mais vous voterez l'intégralité points à la suite.

Steven KUZAN : j'ai une question technique. Quand vous citez les postes, Véronique LESAGE en tant que salariée vous l'avez nommée comme administratrice. Est-ce une salariée administratrice ou salariée de la ligne d'écoute ?

Laurent MARTIN : non c'est bien en tant que responsable de la ligne d'urgence mais elle figure dans ce rapport parce qu'elle est les deux justement. En effet, je n'ai cité qu'elle comme administratrice mais vous l'êtes tous les trois. Les fonctions d'administrateur ne sont pas rémunérées ; le plus souvent dans les sociétés privées, elles le sont par des jetons de présence et pas des rémunérations de salaire.

Stéphanie CAPDEVILLE : je voulais savoir si la transition en cours entre association et fondation aura un impact général, sur les dons par exemple, pour ce qui concerne la structure financière de l'association. Ceci afin de maintenir les différents équilibres.

Nicolas NOGUIER : A priori, il n'y aura pas d'impact sur les grands équilibres de l'association puisqu'on continuera à prospecter les fonds publics. On poursuivra aussi la recherche de fonds privés. Ca aura sûrement une augmentation de la part du secteur privé avec les dons. Mais on est déjà une structure atypique car on est déjà financé à 80% par le secteur privé. Surtout dans le cadre de l'accompagnement social, c'est plutôt rare car c'est l'inverse. On fonctionne déjà comme une fondation donc je ne pense pas qu'il y aura des changements fondamentaux.

- **Vote du bilan 2018**

Nombre de votants :76

POUR : 76

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le bilan 2018 est adopté à l'unanimité

- **Vote du Compte de résultats 2018**

Nombre de votants : 76

POUR : 76

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le compte de résultat est validé à l'unanimité

4. Affectation du résultat de l'exercice 2018

Nicolas NOGUIER propose une affectation du résultat 2018 (+ 411 066€) en reports à nouveau.

- **Vote de l'affectation du résultat**

Nombre de votants : 76

POUR : 76

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le compte de résultat est affecté en report à nouveau à l'unanimité

5. Lecture et adoption du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport financier de l'association

Lecture du Rapport moral par Nicolas NOGUIER

cf. texte joint

Pour 2019, l'orientation majeure est la transformation de l'association reconnue d'utilité publique en fondation, reconnue d'utilité publique. Cette dynamique actée pour les 15 ans du Refuge (...)

Nombre de votants : 76

POUR : 76

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le rapport moral est validé à l'unanimité

Nicolas NOGUIER remercie les représentantes de la délégation de l'Isère qui doit partir pour prendre leur train et signale qu'elles seront décomptées au niveau des votants.

Diffusion des vidéos de deux administratrices absentes de l'AGO (Clare HART et Norah MEMRAN).

Rapport d'activité 2018, par Frédéric GAL

Je vais vous faire un résumé du rapport d'activité que vous avez reçu.

L'association existe depuis 2003 ; au 30 décembre il y a 19 délégations. Je vais en profiter pour les citer puisque les délégués sont présents : la délégation de Guyane, de Lyon pour le Rhône, de Paris Ile de France, du Vaucluse, de Rennes pour la Bretagne, de Bordeaux en Gironde, de la Réunion, de Toulouse pour la Haute-Garonne, de Grenoble (qui vient de partir), de Nice et de Marseille pour les Bouches-du-Rhône. Et j'en profite pour remercier Stéphane MOLES qui est correspondant-relais dans le Gard.

Il manque la délégation du Nord, de Perpignan, Strasbourg, Besançon (la délégation est répartie ce matin), en Corse, ainsi que le Havre et Angers (délégation partie dans l'après-midi).

Nous avons plus de 13000 adhérents au 31 décembre 2018, soit une très grande hausse puisque c'est le double par rapport à 2017 ; les orientations restent les mêmes, les objectifs restent les mêmes. Avec pour les orientations, un renforcement de tout ce qui est formation et sensibilisation notamment aux LGBTphobies.

Dans les chiffres intéressants en termes de jeunes, 294 jeunes ont été hébergés en 2018, soit 5% par rapport à 2017, avec 20% de jeunes trans. L'âge moyen est toujours le même : 21.2.

Il y a une répartition géographique pour les jeunes de France et ceux qui viennent de l'étranger avec trois pays principaux : l'Algérie, Haïti (grâce à la délégation de Guyane qui les accueille) ainsi que la Guinée.

En suivant, c'est Mali, Russie, Tunisie, Albanie et Côte d'Ivoire (*cf. la liste qui est à disposition*).

La situation du jeune à l'entrée et à sa sortie : on remarque qu'à l'entrée, 74% sont sans ressource, et à la sortie, 37% sont sans ressource.

Et le chiffre le plus intéressant est 5% de jeunes qui arrivent en emploi et 27% qui repartent avec emploi. C'est un travail important avec toutes les équipes, les travailleurs sociaux, et l'accompagnement éducatif qui est fait. Il ne s'agit pas seulement du travail sur le CV mais de tout ce qui tourne autour pour que le CV soit un tremplin pour que les jeunes puissent avancer ;

Dans le mode d'entrée du dispositif : 36% des jeunes étaient dans la rue, et 35% étaient chez un tiers. 20% en milieu familial.

Pour les sorties : 34% de départ volontaire, et 23% qui repartent en logement autonome ce qui montre ce qui est fait pas les équipes pour que le jeune soit réinsérer et prenne un logement de façon autonome.

35996 nuitées, augmentation de 23% avec une partie en hôtel et une partie en appartement relais ; l'hôtel est en forte baisse par rapport à l'année dernière car on a vraiment privilégié les appartements relais ;

Mode de contact du dispositif : 56% proviennent de la ligne d'urgence du Refuge et j'en profite pour remercier Véronique LESAGE ainsi que toute son équipe ; j'en profite aussi pour remercier Dominique GOZILLON qui fait un gros travail. C'est 7 jour sur 7 et 24h sur 24 que je remercie ;

Nous avons aussi beaucoup de contacts directs de jeunes qui viennent dans les permanences auprès des équipes ; et les contacts avec les partenaires augmentent car nous sommes de plus en plus identifiés et identifiables.

Page 14, vous avez un graphique qui montre l'évolution du nombre de jeunes ; c'est toujours en augmentation sauf en 2013 qui a été le pic par rapport au mariage pour tous ; et la durée moyenne est toujours de 4 mois et demi environ ;

J'en profite pour remercier les travailleurs sociaux comme Léa BOUCHARD qui prend la ligne d'urgence régulièrement

On a réceptionné 5884 appels cette année et 832 demandes d'hébergement et plus de 60000 sms ont été échangés

On est la seule ligne d'urgence qui fonctionne tout le temps et qui peut faire de l'écoute par texto et par mail. C'est bien pour cela que nous avons un 06 31 et non pas un numéro vert car nous ne pourrions pas faire de l'écoute par sms.

On dispose de 110 places d'hébergement fixes

Pour l'accompagnement social et réinsertion réalisés par 18 nos travailleurs sociaux de toutes les délégations (bénévoles et professionnels)

Idem pour les psychologues rémunérés pour certains et bénévoles pour les autres

La formation et sensibilisation est un point très important avec une augmentation permanente (3521 jeunes sensibilisés en 2018). Le Refuge est présent dans 31 villes (petites, moyennes et grandes). Nous sommes aussi présents dans les outre-mer (Cayenne et à Bastia).

(...)

Moyens humains

- 16 salariés dont 7 travailleurs sociaux, 360 bénévoles, 17 volontaires en service civique qui se relaient auprès des jeunes. 14 délégations ont été visitées (inaugurations diverses)
- Une reconnaissance qui se développe à l'étranger
- L'habilitation ofpra qui nous permet d'accompagner les jeunes en demande d'asile qui sont auditionnés afin de leur apporte un soutien, et un témoignage.
- Des interventions auprès des institutions et collectivités (cf. rapport)
- Communication : des affiches avec Théo, Romain, Ludivine. Grâce à JC Decaux nous avons été présents dans les sucettes sur toute la France.
- Les 15 ans du Refuge ont permis la diffusion de deux films réalisés par Pascal PETIT (1 avec des anciens jeunes et 1 avec des 2 personnes trans qui confrontent leur histoire).
- Réseaux sociaux : 200000 visites en 2018 car à Rémy REGO qui est le responsable de la communication ; 35000 abonnés sur Facebook, Twitter et Instagram, etc.

Je remercie Karine BAUDOIN qui a été présente pour nous accompagner.

Soutiens du Refuge : le Cercle des amis, Concours Edilivres, dons par sms qui permet de soutenir l'association avec votre portable en direct ;

Le Gala de charité qui s'est déroulé à Paris avec Muriel ROBIN, Daphné BÜRKI et était placé sous le patronage de la secrétaire d'Etat du premier Ministre, Marlène Schiappa. Cette collecte de fonds a permis de financer deux logements à Paris avec le partenaire d'Axa. Et on remercie Guillaume GOMEZ, chef cuisine de l'Elysée qui a concocté le repas ; plus de 150000€ ont été récoltés. Des ministres de droite comme de gauche (en exercice ou pas) nous ont honorés de leur présence. C'est une vraie plus-value.

Semaine nationale du Refuge : La thématique était sur la résilience ou comment survivre face au rejet avec la participation de Serge HEFEZ ;

Cf. page 44 : des vacances ont été organisées pour les jeunes

Le réseau des Correspondants-relais, coordonné par Richard RENAULT, délégué régional des Pays-de-la-Loire, a pris beaucoup d'ampleur cette année. Nous sommes présents sur 40 villes.

Cf. page 45 : Nous avons aussi la volonté de nous rapprocher des instituts médico-sociaux, notamment à destination des personnes en situation de handicap sur « comment on parle d'amour ».

Acquisition d'appartements tremplin en IDF suite à la subvention de la Région Ile-de-France. Ce qui nous permet d'augmenter le parc locatif et d'héberger plus de jeunes pour « l'après Refuge ».

(...)

Les LIVE DU MERCREDI ont vu le jour en 2018 pour parler en direct sur les réseaux sociaux en direct. J'en profite pour remercier Clare HART qui fait partie des animatrices et Rémy REGO qui en animent sur Nice. Le dernier a été organisé à Marseille justement pour parler avec les délégués présents pour le séminaire. N'hésitez pas à vous connecter, c'est toujours à 19h jusqu'à 20h sur Facebook.

(...)

Réalisation d'un web série avec 8 jeunes du Refuge (Marseille, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Lyon, Strasbourg) qui ont parlé de leur parcours.

Nous avons aussi été présents à l'International pour exporter l'expérience du Refuge et partager des savoirs : Tunis, Bruxelles, San Francisco, Tel Aviv, Berlin, Londres, Genève, etc.

Rencontres inter Refuge : divers séminaires (administrateurs, délégués, correspondants relais, ...) + les CODIR (pour les délégués) et les COTIS (pour les travailleurs sociaux) afin de travailler sur les pratiques ;

Deux agressions ont été faites sur Lille et pour Marseille dans nos locaux mêmes, avec notre salariée à Marseille qui a été directement touchée et dans ce cas-là, c'est toute la structure du Refuge qui est touchée. Nous sommes donc immédiatement venus rencontrer les équipes et les jeunes qui étaient traumatisés.

Disney et la SNCF ont offert aux jeunes de toutes les délégations un séjour à Disney ; or hier soir tous les délégués étaient au téléphone pour savoir si les jeunes étaient bien rentrés à heure, s'ils seraient bien à l'heure au rdv. Je trouve que c'est très fort car même dans un moment où on est censé être dans un moment de détente de fin de séminaire, on

est toujours sur le qui-vive. Car c'est pour les jeunes que l'on s'investit ainsi. Et je ne peux que vous remercier toutes et tous pour votre attention et votre engagement au quotidien et pour votre force que vous mettez à leur service.

Je veux aussi remercier les équipes techniques, les chargés de la communication, les équipes de l'ombre (Marie-Claude FARCY et Cathy BRANDWYCK), les administrateurs qui œuvrent pour Le Refuge. Et j'en profite pour remercier Nicolas pour la confiance qu'il m'accorde et tous les bénévoles qui sont là et donnent de leur temps.

Questions :

Serge PERRODY : je vous remercie de la confiance que vous nous faites ; on ne se voit pas tous les jours ; on est souvent loin les uns des autres. On a des moyens de communication qui sont ce qu'ils sont et qui sont efficaces ; Nicolas et Fred sont deux belles personnes. Dans le boulot que vous nous montrez là, c'est très émouvant et je trouve cela formidable ; donc je vous remercie vraiment.

Stéphanie CAPDEVILLE : Je n'ai pas de questions mais je souhaite faire une remarque. J'ai travaillé à l'ONU pour un organisme qui travaille sur l'environnement, sur la question du genre aussi et les questions sociales ; je suis impressionnée par la qualité du travail et l'énergie qui est déployée par Le Refuge. C'est puissance 100, bravo à toute la structure, le conseil d'administration et toutes les équipes car il y a une dynamique et une synergie positives de croissance. Vraiment bravo.

Nombre de votants : 74

POUR : 74

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le rapport d'activité est validé à l'unanimité

Mise au vote du rapport financier présenté par la trésorière

Nombre de votants : 74

POUR : 74

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le rapport financier est validé à l'unanimité

Nicolas NOGUIER : J'en profite pour vous remercier à toutes et tous ; Frédéric aussi pour son très grand travail du quotidien, ce sont des jours et des nuits de travail, je peux en témoigner. Le Refuge c'est une belle équipe, c'est une belle famille. On voit toute la cohésion et c'est super beau.

Steven KUZAN : un grand merci aussi à Cathy BRANDWYCK, trésorière, et Marie-Claude FARCY, secrétaire générale, qui font un boulot énorme.

6. Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard

Nombre de votants : 74

POUR : 74

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le rapport spécial du commissaire aux comptes est validé à l'unanimité.

7. Résolution sur la fixation du montant de l'adhésion annuelle

Nombre de votants : 74

POUR : 74

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Le montant de l'adhésion annuelle est maintenue à 10€. Cette résolution est validée à l'unanimité.

8. Validation des délégations existantes.

Création de la délégation régionale des Pays-de-Loire et la délégation départementale du Maine-et-Loire (19^{ème} délégation départementale du Refuge).

Nombre de votants : 74

POUR : 74

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Les délégations sont validées à l'unanimité.

Point ajouté : Acquisition immobilières du Refuge

1/ 75 place d'Acadie, 34000 Montpellier (indiqué 110 place d'Acadie, 130 rue Dom Bosco), 75m², 178 000 €, validé au CA du 15/12/2012.

2/ 18 rue Louis Blanc, 94140 Alfortville, 137 000 €, validé au CA du 26/09/2017.

3/ 59 rue Belliard, 75018 Paris, 127 000 €, validé au CA du 08/03/2019.

4/ 3 rue Louis Blanc, 94140 Alfortville, 120 000 €, validé au CA du 08/03/2019.

5/ 108 rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris, 66m², 545 000 €, validé au CA 13/04/19.

Nicolas NOGUIER : on n'avait jamais voté en AG car on avait oublié. C'est la cinquième acquisition. C'est le notaire du vendeur qui a rappelé qu'il fallait une délibération ce qui nous a renvoyé à nos statuts (cf. article 9).

Lucas LA ROSA : Y a-t-il des projets d'achats immobiliers hors Ile-de-France, en province aussi ?

Nicolas NOGUIER : oui ça peut être envisagé. Là les biens sont en IDF car nous avons eu une subvention très importante d'investissement de la Région mais avec les gains du gala 2019, on réfléchit à l'occasion de renforcer les fonds propres de l'association et notamment la partie immobilière. Mais ça aurait très bien pu se réaliser ailleurs en France. De plus, grâce aux dons et legs, notre notaire qui travaille sur cette partie, il y a des donations à Limoges, etc.

Frédéric GAL : on est dans l'idée du renforcement du parc locatif dont on serait propriétaires. C'est vrai que l'on favorise les délégations qui en ont le plus besoin.

Nombre de votants : 74

POUR : 74

CONTRE : 0

BLANC, NUL : 0

Adopté à l'unanimité

9. Questions diverses

Lucas LA ROSA : Fin mars 2019, il y a eu la venue de Frédérique VIDAL, la ministre de l'Enseignement supérieur, qui a évoqué le fait de faciliter l'accès aux logements du CROU pour les jeunes du Refuge ; Y a-t-il eu des évolutions depuis ? une convention en cours d'élaboration ?

Frédéric GAL : avant de répondre je remercie Benjamin qui repart à l'Ile de La Réunion ; sinon on a rencontré le ministère de l'Enseignement supérieur ; plusieurs pistes de partenariat ont été évoquées pour l'accès au logement du CROUS et pour un soutien financier ; ce dernier a déjà été obtenu pour 2019 à hauteur de 35000€. Pour le reste, si vous avez des jeunes qui sont étudiants, ils étudieront cas par cas ; pas de convention spécifique mais nous sommes en relation avec la présidente des CNOUS.

Nicolas NOGUIER : avant de conclure cette assemblée générale, encore merci à tous. Aujourd'hui au-delà du séminaire et de cette AG, c'était un grand jour car on avait 100 jeunes et 7 accompagnants qui ont été réunis à Disney Paris pour le we. C'est une grande première. Je suis allé les accueillir à Paris avant de vous rejoindre ce jour. On réalise à quel haut niveau l'association est importante ; ça renvoie 15 ans en arrière et aux débuts de l'association. Ça montre la force du Refuge car ce projet a été possible grâce à Disney Land qui nous a offert les 100 places ; mais quand on a réalisé les 100 allers-retours à financer pour nous, on a interpellé la SNCF qui a répondu dans les 48h en disant qu'ils s'associaient au projet et prenaient en charge les 107 billets. Il y avait aussi des frais de transports RER, et Disneyland a fait un don supplémentaire de 7000€. On a évoqué le projet sur les réseaux sociaux et on a récolté entre 3000 et 4000€. Le projet a permis de faire fonctionner notre partenariat avec la fédération unie des Auberges de jeunesse. Ça a aussi montré l'implication de tous les délégués. Ça montre la force du Refuge.

Frédéric GAL : c'est vrai que la cohérence a fonctionné. C'est une vraie collaboration entre délégués. Que des jeunes de toutes les délégations arrivent à parler de leurs colocataires Refuge, c'est la première fois que ça arrive. C'est possible aussi grâce aux réseaux sociaux. Quoi qu'on en dise, c'est une force énorme. Si Nicolas NOGUIER n'avait pas twitté une demande à la SNCF, elle n'aurait rien fait et nous aurions dû payer les déplacements.

Nicolas NOGUIER : merci encore à la délégation de Marseille qui a organisé ce séminaire et cette AG. C'est un gros travail.

Sébastien MOULLET : Pour conclure, je remercie tous les présents, les adhérents, les donateurs, toutes les équipes du Refuge ; que l'on soit bénévole ou salarié, on travaille tous dans la même ligne. Merci à

Marie-Claude FARCY, mon binôme, pour l'aide (et le stress...). Merci aux jeunes puisque si l'on est là, c'est pour eux et il faut bien garder cela à l'esprit. Et je remercie Nicolas NOGUIER et Frédéric GAL ; il y a eu une violente agression à Marseille (presque deux mois d'accident de travail pour la salariée). Les jeunes ont été attaqués dans leur Refuge et si la délégation de Marseille s'est relevée si vite, c'est grâce à Nicolas et Frédéric. Donc encore merci.

Un buffet est proposé par le Conseil départemental en suivant.

Nicolas NOGUIER clôture la séance à 18h10.

Le Président

Nicolas NOGUIER



La Secrétaire Générale

Marie-Claude FARCY

